

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL VENDREDI, 11 JUILLET 1847.

No. 46

UNE PROTESTATION PUBLIQUE DES EVÊQUES CATHOLIQUES D'ANGLETERRE.

Nous sommes habitués à enregistrer les remontrances, les protestations que l'épiscopat irlandais est si souvent obligé de faire contre les actes du Gouvernement. Ces démonstrations solennelles sont fréquentes; l'inébranlable fermeté des évêques d'Irlande est bien connue du monde catholique. Mais voici une manifestation nouvelle, imposante; c'est, si nous ne nous trompons, la première démonstration de ce genre dont l'Angleterre ait été témoin depuis l'émancipation. Avant 1829 elle n'eût pas été possible, parce que les catholiques étaient légalement privés du droit de se plaindre; depuis cette époque, les circonstances avaient tenu les vicaires apostoliques dans la sphère du ministère sacré. Aujourd'hui, les événements les forcent à en sortir. Les devoirs qui les tenaient dans l'enceinte du sanctuaire leur imposent l'obligation de monter sur la plate-forme réservée aux orateurs de *meetings*.

Les droits catholiques ont été méconnus; le principe de l'égalité des citoyens a été violé, une injustice est commise envers les catholiques, et aussitôt les évêques, en pasteurs vigilants, se présentent pour défendre les droits de leurs enfants. Leur sollicitude pastorale les fait venir se mêler à la foule d'une réunion publique. Ils y parlent en citoyens et en évêques. L'intérêt spirituel du troupeau confié à leur zèle ne leur permet pas de rester muets devant un acte d'injustice dont les pauvres auront à souffrir.

Nous croyons avoir assez nettement exposé la question soulevée en Angleterre par la demande du crédit destiné à encourager l'enseignement, pour que nos lecteurs puissent apprécier toute l'importance de la démonstration faite par les évêques. La liberté de l'enseignement n'est pas en cause. Il est simplement question de savoir si les catholiques recevront l'assistance du Gouvernement pour fonder et entretenir leurs écoles. Les catholiques soutiennent que l'Etat leur doit les encouragements donnés aux autres croyances religieuses. Le Gouvernement méconnaît ce droit, ou plutôt il ajourne le moment de l'admettre. Ce n'est pas le tout d'être en possession de la liberté, il faut encore que l'égalité des citoyens soit respectée; méconnaître ce dernier principe, c'est porter atteinte au premier.

Les catholiques d'Angleterre ne pouvaient rester indifférents à cette violation de leurs droits, et nous voyons avec édification que leurs évêques ont pris l'initiative du mouvement qui commence. Ils ont fait appel à cette révolte morale, que la conscience chrétienne commande quelquefois, et dont la constitution britannique reconnaît la légalité. Les évêques ont souillé sur l'Angleterre le vent de cette agitation qu'O'Connell a la gloire d'avoir le premier enseignée aux peuples. Les prélats catholiques ont voté, après avoir longuement motivé leur démarche, un appel à toutes les classes de catholiques, les invitant à s'unir dans un même cri d'indignation et de réprobation contre l'acte par lequel le Ministère les exclut d'avoir leur part au budget de l'instruction publique.

Le meeting tenu à Londres est une page importante de l'histoire de la lutte des catholiques pour la liberté; nous nous en faisons les fidèles historiens. Le meeting avait été convoqué par les soins et au nom de l'Institut catholique de la Grande-Bretagne. Il s'est réuni le 21 avril.

Le révérend docteur Fergusson, secrétaire de l'Institut, a ouvert la séance par la lecture d'un rapport sur la situation de la société; il a rendu compte des efforts faits dans l'année pour établir des écoles. Les faibles ressources dont dispose le comité de l'enseignement le forcent à laisser l'abandon 40,000 enfants catholiques qui grandissent dans l'ignorance et l'oubli de la religion. Les souscriptions destinées à propager l'instruction, dont la somme s'était élevée l'année dernière à 78,000 fr. environ, n'ont pas dépassé 38,000 fr. en 1846. Les efforts de l'Institut ont dû se ralentir en proportion de l'abaissement du chiffre des souscriptions.

Le révérend secrétaire a donné ensuite lecture de la correspondance échangée entre l'honorable Charles Langdale, président du comité de l'Institut, et sir Robert Peel, lord John Russell et le président du conseil privé. La chute du cabinet tory ne permit pas à sir Robert Peel de poursuivre les négociations entamées. Lord John Russell et le marquis de Lansdowne ont constamment flatté les espérances de l'Institut, en faisant espérer à son président que les écoles catholiques seraient admises à recevoir leur part des encouragements de l'Etat. Les négociations en étaient à ce point, quand lord John Russell a déclaré au sein du Parlement que les catholiques ne recevraient rien sur le nouveau crédit demandé au profit de l'éducation. Avant que le premier ministre se fût expliqué devant la Chambre des Communes, le vi-

caire apostolique de Londres lui avait demandé, au nom de ses collègues une audience qui avait été refusée. Lord John Russell, dans sa réponse, en ajournant la réception des évêques catholiques, s'engageait à ne rien faire avant de s'être entretenu avec eux. Le premier ministre a foulé aux pieds sa promesse; il n'a tenu aucun compte de l'engagement qu'il avait pris. L'épiscopat et le corps catholique ont été vivement blessés d'un pareil procédé. Le Gouvernement s'est évidemment joué des catholiques de la manière la moins délicate. Nous voulons laisser aux vénérables prélats eux-mêmes le soin de faire entendre leurs plaintes.

Mgr. Briggs, évêque de Trachis, a pris la parole en ces termes :

"Je n'ai que peu de mots à dire pour vous inviter à adopter le rapport dont notre secrétaire a donné lecture. Vous êtes tous pénétrés de l'importance qu'il y aurait pour nous à avoir l'assistance du Gouvernement dans l'accomplissement de la tâche relative à l'éducation de nos enfants pauvres. Nous, ecclésiastiques, nous devons surtout apprécier l'importance d'une bonne éducation, car nous savons quelles en sont les conséquences. Le Gouvernement ne devrait pas y être moins sensible. Les hommes de tous les rangs peuvent comprendre qu'il n'est rien de plus puissant que l'éducation pour inspirer aux citoyens le respect de l'ordre et des lois. Nous avons appris avec une douloureuse surprise que 40,000 de nos enfants pauvres sont abandonnés sans aucune espèce de moyens d'instruction. Ils sont délaissés sans connaissance de ce qu'est leur religion, au milieu d'un monde où ils auraient besoin de toute la force de ses préceptes et de ses pratiques pour ne pas succomber au mal. Qui leur apprendra à distinguer le vice de la vertu? qui les sauvera des périls qu'ils courent?"

"Nous connaissons l'anathème porté contre ceux qui scandalisent les enfants. On peut donner bien des scandales; mais nous devons surtout éviter de donner celui de l'indifférence et de l'apathie. Ne nous rendons pas coupables de négligence envers ceux qui nous sont confiés. Une grande responsabilité pèse sur nous; mais l'Etat a aussi la sienne. Pourrions-nous oublier cette page de l'histoire où nous lisons que la mauvaise conduite de la jeunesse romaine menaça la république? Vous, qui habitez de grandes villes, n'avez pas manqué d'observer combien le vice percé de bonne heure les cœurs, avec quelle rapidité il se répand, combien les vices de la jeunesse affectent la société et l'Etat même. Comme chrétiens, nous sommes donc obligés de faire de notre mieux pour arrêter le torrent du vice et de l'impicité, qui prend sa source dans l'ignorance et qui emporte la jeunesse confiée à notre sollicitude.

"Je dois le dire, nous avons été trompés par les ministres actuels de Sa Majesté; ils ont flatté nos espérances. Ils se sont engagés à nous traiter absolument comme les autres citoyens qui n'appartiennent pas à l'Eglise établie. Et maintenant que l'heure est arrivée de tenir ces promesses, ils déclarent que les catholiques formeront une exception parmi leurs concitoyens. Toutes les sectes religieuses auront leur part des 2,500,000 francs destinés à l'éducation nationale. Chacun aura sa part dans cette somme, à l'exception de ceux qui sont restés fidèles à la foi de leurs ancêtres. En vain chercherais-je à éviter les expressions sévères, je dois dire que nous avons été l'objet d'un marché; on nous a vendus à ceux qui ne sont que d'hier. Les splendides monuments du zèle et de la piété catholiques qui couvrent le pays ont été humiliés devant le conciliabule qui hier seulement a levé la tête. On nous a refusé la justice. Nous désirons être placés sur un pied de parfaite égalité comme les autres. Nous ne demandons que la justice; nous ne voulons pas de faveurs!"

Mgr. Sharpley, évêque de Samaria, coadjuteur du district de Lancashire, s'est exprimé ainsi :

"Il suffirait, pour exciter votre charité, de songer, ainsi que nous l'a appris le rapport, que 40,000 enfants catholiques sont laissés sans éducation en Angleterre et dans le pays de Galles. Il est pénible de voir, en présence de cet état de choses, que les fonds mis à la disposition du comité de l'Institut ont diminué. Une autre considération doit faire redoubler d'énergie tous les catholiques: c'est la conduite que vient de tenir le gouvernement de Sa Majesté. Je ne puis douter, quel que soit d'ailleurs le sentiment que vous fassiez éprouver cette conduite, que vous ne vous associiez à l'indignation qui m'anime quand je songe à la réponse faite par le noble lord qui est à la tête du Gouvernement à une interpellation relative aux écoles catholiques.

"On nous dit que nous ne pouvons prétendre à rien sur les 2,500,000 fr. votés pour l'enseignement. On nous exclut en nous donnant l'espérance